



Communiqué de presse

Brive le, 20 mai 2020

Écoles Municipales de Sport : Reprise à partir du 25 mai !

La Ville de Brive vous informe de la **reprise d'activité** des **Écoles Municipales de Sport** pouvant se pratiquer en individuel et en extérieur **à partir du lundi 25 mai 2020**.

Sont concernées, les personnes inscrites en :

- aviron handisport ;
- aviron sportif période 5 ;
- aviron / VTT / Escalade ;
- Equitation ;
- golf.

Les lieux et horaires des cours sont inchangés (les parents devront assurer le transport de leur enfant), et **exceptionnellement, ils se termineront le samedi 4 juillet 2020**.

Pour rappel : il est conseillé de consulter un médecin avant de reprendre ou de démarrer une activité sportive.

Pour tout renseignement appeler le 05 55 18 15 84 ou consulter le site de la ville de Brive www.brive.fr